

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-06

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8
Conseillers absents : 2
Conseillers représentés : 2

Pour : 10
Contre :
Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux janvier à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 16 janvier 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à Jérôme BERTHALON - LEJEUNE Laurent à Philippe BOISSET

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet : VALIDATION DE LA SUBVENTION POUR L'ICE CLIMBING 2024
Remplace la délibération n° 2023-78

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal la demande d'aide financière de l'Association Vertical Ecrins pour l'organisation de l'Ice Climbing 2024 et propose de participer à hauteur de 2 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à octroyer une subvention de 2 000 € à l'association Vertical Ecrins.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour
Monsieur SEGOND
Maire